

BULLETIN MUNICIPAL 2015

JUGUÉ DES WOUFFERS



Sommaire

-  Le mot du maire Page 2
-  Municipalité Page 3
-  Travaux Page 9
-  Sécurité Page 10
-  Vie locale Page 12
-  Associatif Page 16
-  Santé Page 20
-  Cadre de vie Page 22
-  Information Page 23

Le Mot du Maire



Le conseil municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs voeux et sommes heureux de vous communiquer le bulletin 2015.

Cette année nous avons été préoccupés par bien des sujets dans notre commune, qu'il s'agisse des effectifs de l'école, de la boulangerie, de l'atelier municipal et bien d'autres choses encore.

En effet nous avons eu des imprévus et beaucoup de travail, il a fallu faire des efforts à tous les niveaux et actuellement, au bout de ces quelques mois de mandat, nous commençons à en voir les résultats parfois bien au-delà de nos objectifs.

Je tiens à vous dire que nous y sommes parvenus en partie grâce à l'équipe municipale, mais aussi et surtout grâce à tous les habitants de Juigné des Moutiers.

Félicitation à tous !

Ensemble nous allons continuer à œuvrer pour notre commune, en laissant déjà apparaître de belles perspectives pour 2015.

Le Maire, Jean VOISET

Rédaction, réalisation, mise en page : *Commission information*

Photographies : Maryse LEBRUN, Céline LEGRAIS, Samuel LEGRAIS,
Stéphanie GUENARD, Brigitte MAISON, Régine VIAUD

Impression : imprimerie Jérôme BLIN Pouancé

Tirage : 250 exemplaires



Etat civil

Naissances



- le 11 septembre 2014 GAILLARD Hugo
- le 24 septembre 2014 JUVIN Soline
- le 25 octobre 2014 MULLER Joan
- le 4 décembre 2014 GUILBAUD Kimberly
- le 13 décembre 2014 VIGNERON Armand

Mariages



- le 15 février 2014 GAILLARD Jérémy & THIÉRÉ Jennyfer
- le 2 mars 2014 LEGRAIS Thierry & BENOIT Fabienne
- le 12 juillet 2014 JOLY David & CHAUMONT Joëlle
- le 9 août 2014 DEVINEAU Jean-Marc & GALLAIS Sylvie
- le 18 octobre 2014 KOBO Fortuné & THIBAUT Elise

Décès



- le 20 février 2014 GUILLAUME Veuve COMBE Angèle
- le 27 juillet 2014 CHEVALIER Veuve TOURNEUX Denise



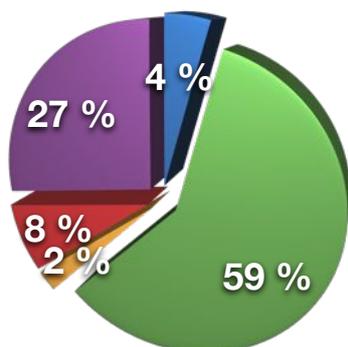
Finances



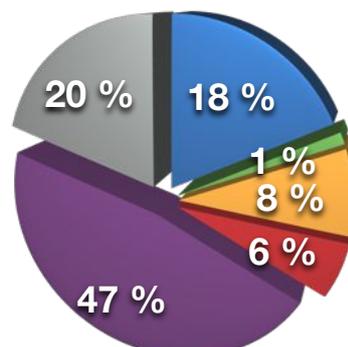
RECETTES D' INVESTISSEMENT	MONTANT	RATIO PAR HABITANT
● Excédent reporté	7 175,61 €	21,10 €
● Virement et opérations entre sections	98 274,00 €	289,04 €
● Dotations	3 898,39 €	11,47 €
● Subventions (réserve parlementaire	13 000,00 €	38,24 €
● Emprunts et dettes	45 000,00 €	132,35 €
TOTAL	167 348,00 €	492,20 €

DEPENSES D' INVESTISSEMENT	MONTANT	RATIO PAR HABITANT
● Capital des emprunts	29 500,00 €	86,76 €
● Elaboration de carte communale	1 777,00 €	5,23 €
● Travaux d'électricité et eau potable chemin des Minerai	13 524,00 €	39,78 €
● Restructuration du cimetière	9 785,00 €	28,78 €
● Acquisition de matériel boulangerie et mairie. Acquisition de terrain (face salle)	79 262,00 €	233,12 €
● Sécurisation rue de la Mairie (étude) Restructuration CR des Minerai et rt de Cimbré	33 500,00 €	98,53 €
TOTAL	167 348,00 €	492,20 €

RECETTES



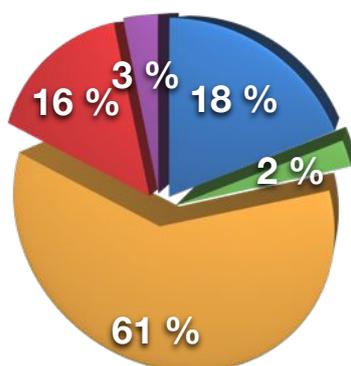
DEPENSES



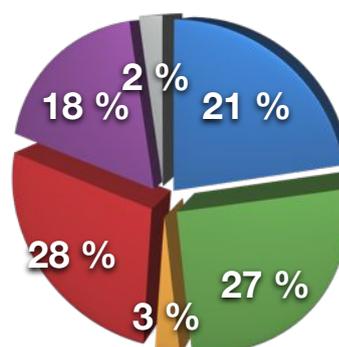
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT	RATIO PAR HABITANT
● Excédent reporté	61 196,52 €	179,99 €
● Produits des services - redevance services périscolaires - occupation du domaine public (EDF, Télécom)	8 000,48 €	23,53 €
● Impôts et taxes - compensation taxe professionnelle - dotation de solidarité - taxe additionnelle aux droits de mutation - taxe habitation et foncière	212 984,00 €	626,42 €
● Dotations et participations - dotation forfaitaire, ComCom - attrib. du fonds département. de la taxe professionnelle - Etat: compensation taxe d'habitation et foncière	54 264,00 €	159,60 €
● Autres produits de gestion courante - revenus immeubles (Latreuille, Froger)	11 148,00 €	32,79 €
TOTAL	347 593,00 €	1 022,33 €

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	MONTANT	RATIO PAR HABITANT
● Charges à caractère général - eau, électricité, carburant, télécom - fournitures, équipement, entretien - assurances - location atelier municipal	73 219,00 €	215,35 €
● Charges de personnel - salaires - charges	94 894,00 €	279,10 €
● Dépenses imprévues	10 000,00 €	29,41 €
● Virement et opérations entre sections	98 274,00 €	289,04 €
● Charges de gestion courante - indemnités élus - service incendie, bassins versants - subventions école et associations	63 406,00 €	186,49 €
● Charges financières - Charges exceptionnelles - intérêts des emprunts	7 800,00 €	22,94 €
TOTAL	347 593,00 €	1 022,33 €

RECETTES



DEPENSES



Le secrétariat de mairie

Mme GUERIN est à votre disposition pour toutes demandes ou renseignements.

Tel : 02 40 55 51 06

Courriel : mairie.juignelesmoutiers@wanadoo.fr

Lundi :	8h00 - 12h00 et 13h30 - 17h30
Mardi :	8h00 - 12h00
Mercredi :	13h30 - 17h30
Jeudi :	8h00 - 12h00 et 13h30 - 16h30



L'accueil périscolaire

Il est assuré par Mme Tiphaine GUILLET qui accueille vos enfants pendant les périodes scolaires.

L'animatrice leur propose diverses activités.

Tél : 06 38 26 57 34

Les Lundi , Mardi , Jeudi et Vendredi
De 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30



La restauration communale

La mairie vous propose un service de cantine scolaire et de livraison des repas à domicile pour les personnes qui le souhaitent.

Mme Isabelle TESSIER assure ce service, pour toutes demandes vous pouvez la contacter au 06 78 40 72 07



Le service technique

Mr Romain GAUTHIER, notre nouvel agent communal assure l'entretien et l'embellissement de notre commune.



Départ en retraite



Après 37 années de service rendus à la commune, Gilles BUCQUET termine sa carrière en tant qu'agent technique de 1^{er} classe.



Un pot de départ a été organisé en août dernier en présence de son 1^{er} employeur Mr Bernard HERVE, Mr le Maire Jean VOISET et son remplaçant Romain GAUTHIER.

Nous lui souhaitons une longue et heureuse retraite

Atelier municipal



Le conseil a décidé le déménagement du local technique pour des raisons économiques. En effet, le loyer d'un montant de 4000€ annuel sera économisé par la mise à disposition gratuite du nouveau local par Monsieur Jean VOISET, ce local ayant été aménagé pour des raisons de fonctionnalité.

En parallèle, la mairie a investi dans un tracteur équipé d'un broyeur d'accotement pour un montant global de 28010,40€, ainsi que dans du petit matériel d'entretien.



Concours photo

Un concours photo a été organisé afin d'illustrer le panneau d'affichage à l'entrée de la commune.

6 participants ont déposé leurs photographies sur le thème suivant :

« *Quelle vision avez-vous de votre commune ?* »

Les photos retenues sont celles de :

Brigitte MAISON



Céline LEGRAIS



Régine VIAUD



Nous remercions tous les participants dont les plus beaux clichés nous ont servi à illustrer ce bulletin.

Maisons fleuries

La municipalité relance le concours des maisons fleuries.
Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire en mairie.



Travaux de voiries

En septembre 2014, des travaux de rechargement et d'entretien de chaussées ont été effectués par l'entreprise Hervé, suite à un appel d'offre :

➤ Rechargement d'une partie de la route de Cimbré et du chemin des Minerais, pour un coût total de 30474,61€ auquel il faut déduire une aide de 13000 € par la réserve parlementaire et une aide de 5079,10 € par le Conseil Général.

➤ Entretien des routes (point à temps automatique) pour un coût total de 2998,80€



Nettoyage de la lagune

Le site de la lagune avait été envahi par la végétation. Il a été remis en état pour en faciliter l'entretien régulier par le personnel communal et, à long terme, d'en diminuer les frais de curage.

Achat du terrain de Mme Tremblay

La mairie a fait l'acquisition d'un terrain en face de l'entrée de l'école. D'une surface de 6393m², il permettra la réalisation d'un terrain multisports financé par la communauté de communes et l'aménagement d'un parking.



Port du gilet jaune

Suite à des témoignages sur la négligence de certains enfants sur le chemin du car, il est important de rappeler les règles de sécurité.

Extrait de l' Article 3 du règlement intérieur applicable aux usagers des transports scolaires.



Le gilet jaune de sécurité et la carte valent **ensemble** titre de transport.

3-2 LE GILET

➤ Un gilet jaune de sécurité est remis à chaque élève par le SITC, lors de sa première inscription.

➤ **Le gilet jaune doit être porté à chaque trajet, dès la montée et tout au long de la chaîne de transport et vice-versa, et sur la plateforme des cars de Châteaubriant.**

Le port du gilet jaune est fortement recommandé de la descente du car à l'établissement scolaire, de même sur le cheminement entre le domicile et le point d'arrêt.

➤ Il doit être porté toute l'année quelle que soit la saison ou les conditions de visibilité.

3-3 DEFAUT DE TITRE

➤ Face aux situations irrégulières (défaut de carte ou de gilet porté, titre non valable, refus de présentation, falsification) les conducteurs sont tenus de faire un signalement destiné au SITC.

Abris bus financés par le conseil général



Trois abris bus de la commune devenus vétustes (La Teillais, La Croix-Jarry, Chanteloup,) vont être supprimés. La mairie a demandé leur remplacement auprès du conseil général. Mais seul celui de la Teillais sera renouvelé pour le moment. En effet, un minimum de 5 enfants est nécessaire pour être pris en charge.





Maintenance des hydrants

La municipalité a confié à Véolia l'entretien des bouches d'incendie. Ce contrat prévoit le contrôle et la maintenance de ces poteaux, afin d'en assurer le bon fonctionnement.

Sécurisation du centre bourg

Afin d'améliorer la sécurité liée à la circulation dans le bourg, une étude est en cours pour revoir l'aménagement et la mise en conformité de la rue de la mairie et de ses prolongements. La réalisation de cette étude devra aboutir à ralentir la vitesse des véhicules, permettre la traversée des piétons, protéger l'accès à l'école...



Détecteur de fumée

Au plus tard le 8 mars 2015, tous les lieux d'habitation devront être équipés d'un détecteur de fumée.



L'arrêté du 5 février 2013 précise toutes les exigences auxquelles doivent répondre ces appareils.

Il faut au moins un détecteur par logement.

Il doit être fixé le plus haut possible dans un lieu de circulation ou dans le dégagement desservant les chambres et à distance des murs et des sources de vapeur.

C'est le propriétaire du logement qui l'installe ou le fait installer à ses frais.

L'occupant du logement veille à l'entretien et au bon fonctionnement du dispositif et assure son renouvellement tant qu'il occupe les lieux.

Un modèle d'attestation pour l'assureur, figure en *Annexe II de l'arrêté du 5 février 2013*.

À savoir : en cas de démarchage à domicile, sachez qu'il n'existe pas d'installateur diplômé, agréé ou mandaté par l'État.



Vie paroissiale

Messes à Juigné-des-Moutiers, les 2^{ème} et 3^{ème} samedi soir du mois à 19h00.

Numéros à contacter :

- * Pour la préparation au mariage, au baptême...
 - Jean-Pierre ou Céline LEGRAIS au 02 40 55 56 63
 - Le presbytère de Moisdon-la-Rivière au 02 40 07 62 51
- * Pour une sépulture,
 - « Accueil Sépulture Paroisse » au 06 33 30 40 42



Bibliothèque

Depuis le mois de février 2014, une nouvelle bibliothèque a ouvert ses portes à Juigné.



Sur 65m², elle propose 2000 livres, revues ou documentaires, ainsi qu'un espace d'accès numérique. Tous les publics, jeunes, adolescents ou adultes, peuvent y trouver leur bonheur. La bibliothèque est gérée par une professionnelle de la communauté de communes du castelbriantais et une équipe de bénévoles. Mais cette réalisation offre d'autres atouts à la commune. A l'étage, une mezzanine dédiée principalement au personnel de la bibliothèque, peut également accueillir les réunions des différentes associations de la commune, dans un lieu adapté à ce type de rencontres. Enfin, les espaces extérieurs ont été pensés pour permettre des actions ou manifestations, avec des espaces verts, un terrain de pétanque et un

préau. La bibliothèque est donc un lieu de vie important de la commune. Au-delà de la simple lecture, chacun y est invité, pour son plaisir personnel ou celui de s'y retrouver à plusieurs.

Bibliothèque de Juigné-des-Moutiers
rue des écoliers
44 670 Juigné-des Moutiers

Ouverture : le lundi de 14h à 17h
le mercredi de 16h à 18h
le jeudi de 16h30 à 17h30
le samedi de 10h à 11h
(Hors période de vacances)

Balade de l'automne



Le dimanche 16 novembre dernier, un circuit randonnée sur Juigné a été organisé en collaboration avec *le syndicat d'initiative de Pouancé*. Deux circuits étaient proposés: 6 et 13km. Une cinquantaine de marcheurs étaient au rendez-vous.

La municipalité a offert la collation à l'arrivée. Cidre, café, brioche...



Passage de flambeau

Depuis 1990, en succédant à son père, Jean-Pierre LEGRAIS a dirigé son entreprise de menuiserie bien connue sur la commune. On retrouve trace de cette activité jusqu'en 1721, quand elle s'appelait encore ECHELARD, pour la charronnerie et la tonnellerie. Ensuite, l'entreprise s'est tournée vers la charpente principalement agricole, puis la menuiserie et les escaliers.

Aujourd'hui, Jean-Pierre Legrais a passé les rênes de l'entreprise à son successeur, Patrice STEPHAN et profite d'une retraite bien méritée, tout en restant très actif dans la vie de la commune.



Boulangerie

Sans boulanger et après huit mois d'un approvisionnement en pain sur la commune assuré grâce au dévouement de Nicole ROBIN et Liliane MASSON, c'est avec soulagement que nous avons accueilli un nouvel artisan en mars 2014. Parmi les candidatures reçues, les représentants de la municipalité, de la communauté de communes et de la chambre des métiers, mobilisés ensemble dans ce projet de reprise, ont finalement retenu celle de Didier LATREUILLE et de son épouse.

L'investissement important de la mairie (plus de 30 000€) dans de matériel de production et la compétence professionnelle du nouveau boulanger ont permis un redémarrage prometteur de l'activité. Chacun a pu apprécier la qualité des pains et des pâtisseries confectionnés. Après un large éventail de propositions, Didier et Nora LATREUILLE ont su centrer leur production aux goûts de leurs clients. Ils ont également, par leur dynamisme, élargit leur clientèle, avec de nouveaux dépôts de pains à livrer régulièrement.

En milieu d'année, une chambre de fermentation vétuste a compromis ce bon départ. Mais cet aléa a permis de rappeler que ce projet s'inscrit dans un équilibre économique propre à toute entreprise. Chaque partenaire a pu alors redire sa volonté : la volonté sincère de Didier et Nora LATREUILLE d'envisager leur avenir professionnel et familial dans la commune, et la volonté tout aussi sincère de la municipalité de garantir la pérennité du dernier commerce de la commune.

Les qualités des productions artisanales et l'installation d'un nouveau matériel en ce début d'année 2015 contribuent à rester optimiste en l'avenir, le tout dans un climat de confiance nécessaire au bien-vivre dans notre commune.

Vive le bon pain à Juigné-des-Moutiers !



Boulangerie La Miche Juinéenne
6 rue d'Anjou
44 670 Juigné-des-Moutiers
02 40 07 66 79

Ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi 6h30 / 13h et 15h / 19h30
samedi 7h / 13h et de 15h 1930
dimanche 7h à 13h
Fermée le jeudi, et le dimanche après-midi



Dates à retenir

Événement	Date	Organisateur
Voeux du maire	11 janvier à 11h	Conseil municipal
Repas des aînés	18 janvier à 12h30	CCAS / conseil municipal
Galette des rois	25 janvier	Comité des fêtes
Concours de belote	28 février et 1er mars	Club de la Grée
Repas salle de St Julien	21 mars	Ecole
Elections départementales	22 et 29 mars	Conseil municipal
Courses cyclistes	6 avril	Comité des fêtes
Concours de belote	11 et 12 avril	Club de la Grée
Courses cyclistes	8 mai	ACAL
Vide grenier - Vide ta chambre Bourse aux plantes - Kermesse	7 juin	Comité des fêtes / Ecole
Ball trap	5 et 6 septembre	ACAL / Amicale des chasseurs
Repas choucroute	26 septembre	Comité des fêtes
Concours de belote	3 et 4 octobre	Club de la Grée
Dépôt de gerbe au monument aux morts	11 novembre	AFN / Conseil municipal

R.D.V. de début juin à fin août à 20h place de l'église, chaque mercredi, pour une balade à pied d'environ 1h30.

L'école organise une collecte de papier, à l'ancienne épicerie, tous les derniers samedi du mois de 10h à 12h.



Ecole



Et si l'école m'était contée... Il était une fois... à l'école, 34 petits et grands lutins qui allaient voyager toute l'année scolaire 2014-2015 à travers les contes traditionnels. Il fallait se méfier du loup, des sorcières, des ogres...

Avec la précieuse aide de Véronique Goupy, les 16 PS/MS/GS évoluaient et grandissaient autour des activités Montessori, dans le coin bibliothèque et dans les coins jeux à côté des 5 CP qui apprenaient à lire avec Kimamila et à compter avec Picbille.

Dans la classe des 13 CE/CM, avec leur enseignante Chloé Bouineau et l'animatrice communale Tiphaine Guillet, les journées étaient studieuses et les semaines rythmées par la musique (avec Sandrine, intervenante du Conservatoire), la piscine à Châteaubriant et le travail à la bibliothèque de Juigné et à la médiathèque de Châteaubriant.

Les livres étaient ouverts, des histoires allaient s'écrire!

Stéphanie BRUNEAU
(chef d'établissement et enseignante des Maternelle/CP)

Ecole Notre Dame de Lourdes
18 rue de la Mairie
44670 Juigné-des-Moutiers
Tél. 02 40 55 57 55



Les élèves de CE-CM de l'école Notre Dame de Lourdes ont participé lundi 13 octobre 2014 à la dictée ELA. ELA est l'association européenne contre les leucodystrophies parrainée par le footballeur Zinedine Zidane. Depuis plus de 20 ans, cette opération, qui allie sport, santé et solidarité, mobilise des centaines de milliers d'élèves de tous niveaux. Cette dictée fait partie des actions proposées par l'association aux écoles du primaire et du secondaire.

La dictée vise plus particulièrement à sensibiliser les plus jeunes au handicap et à la maladie. A travers cette action, les élèves souhaitent « donner du courage aux enfants malades ». Pour ce faire, ils ont sollicité Mr Jean Voiset le maire de la commune : « Pour une dictée pas comme les autres, il nous faut quelqu'un d'important ».



Comité des fêtes



Composition du bureau:

Présidente : Nadine LASSEAUX
Vice-président : Frédéric VIGNERON

Secrétaire : Isabelle TESSIER
Secrétaire-adjoint : Fabienne THIBAUT

Trésorier : Alain VIAUD
Trésorier-adjoint : Jonathan JUVIN

Dans le courant de l'année 2014, le comité des fêtes a organisé différentes manifestations:

- * Repas choucroute
- * Courses cyclistes
- * Vide grenier en collaboration avec l'école

Des projets sont actuellement à l'étude pour 2015 ou 2016.

Toutes ces activités sont réalisables grâce aux bénévoles qui nous apportent leur aide et leur soutien.

La date du prochain repas choucroute est arrêtée pour le mois de septembre afin d'étaler les manifestations tout le long de l'année.

Contact: comite-juigne@laposte.net

Rejoignez-nous sur: <http://comitedesfetes-juigne.eklablog.com>

AFN

Une trentaine de personnes étaient réunies lors de la cérémonie du 11 novembre.

Monsieur le Maire a déposé une gerbe au monument aux morts, en présence des anciens de l'AFN.

Après son discours, l'assemblée s'est retrouvée autour d'un verre de l'amitié.



Club de la Grée



En cette nouvelle année, les membres de bureau et la Présidente du Club de la Grée, vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2015.

Le Club de la Grée est ouvert à toutes personnes de plus de 50 ans.

Il propose diverses activités.

* 3 concours de belote, voir calendrier p. 14

* 3 sorties d'une journée dans l'année:

- Décembre : Repas dansant, suivi d'un spectacle avec Gérard DAHAN
- Mars : Repas croisière sur l'Erdre
- Mai : voyage Quiberon-Carnac
- Repas de Noël offert par le Club
- Repas mensuel suivi de jeux de société ou belote

Venez nombreux nous rejoindre, jeunes et moins jeunes seront les bienvenus.

Pour tous renseignements, contacter : Maryse LEBRUN, au 02 40 28 83 07
Lyliane MENANT, au 02 40 07 24 09

Marche



Pour cette deuxième année, une vingtaine de marcheurs se sont retrouvés chaque mercredi soir durant tout l'été.

A la mi-juillet un pique-nique s'est déroulé près de l'étang de la Blisière.

Chacun et chacune peut rejoindre le groupe.

Alors R.D.V. de début juin à fin août à 20h place de l'église chaque mercredi pour une balade d'environ 1h30 (6 à 8 kms).



TAÏ CHI



Dès septembre les cours de Taï Chi Chuan ont repris à Juigné des Moutiers.

Le noyau de pratiquants juignéen est fidèle au rendez-vous et ne raterait pour rien au monde cette reprise.

De nouveaux élèves sont venus rejoindre le groupe pour découvrir cette pratique chinoise corporelle d'entretien de la santé.

En effet, suite à des études récentes effectuées par l'Académie de Médecine, le Taï Chi Chuan a été reconnu comme pratique thérapeutique complémentaire.

Pour la sixième année l'Association « Taï Chi et TAO à JUIGNE » propose un cours tous les jeudis de 19h à 20h (hors période scolaire). Vous pouvez toujours venir faire un essai afin de découvrir cette discipline.

Pour tous renseignements appeler le professeur (brevet d'Etat) .
Frédéric THOMA au 06 30 01 29 46

ACAL

L'association de l'ACAL vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2015.



Le comité des fêtes de la Teillais organise 2 manifestations dans l'année, tout d'abord le 8 Mai, courses cyclistes en collaboration avec le CCC de Chateaubriant, avec repas sur place le midi.

Puis le 1er week-end de septembre, organisation d'un ball-trap, en association avec l'Amicale des chasseurs de Juigné, au lieu-dit Le Puits Renaud à La Teillais.



Le RAP Relais Accueil Proximité



Le RAP, ses bénévoles et ses salariées ont repris dans un esprit de convivialité et avec dynamisme leurs activités et services en septembre.

Situé sur la commune du Petit Auverné, c'est un lieu d'accueil, d'écoute, de conseil et de rencontre pour les habitants des communes concernées.

Les salariées et bénévoles de l'association vous accueilleront pour échanger, vous orienter et répondre à vos préoccupations du quotidien.

Pour la saison 2014-2015, les ateliers se diversifient, répondant à de nouvelles attentes : sophrologie, formation à l'animation d'un atelier cuisine...

Les activités habituelles continuent (randonnée, informatique, modelage/sculpture, couture, relaxation, etc*). Pour certaines, vous pouvez encore vous inscrire.

Pour les parents et enfants, le RAP vous propose de partager des animations de loisirs :

- en famille lors des « mercredis de la Famille » et des sorties à la journée
- pour les enfants, le centre de loisirs « ALSH » de St Julien de Vouvantes.

Le RAP rend des services avec la participation de bénévoles. Par exemple :

- l'accompagnement scolaire,
- l'accompagnement dans l'organisation de vos projets de vacances et loisirs,
- le micro-crédit,
- le transport solidaire pour ceux qui ne peuvent plus se déplacer en voiture, etc.

Vous avez du temps, vous souhaitez vous investir, proposer des idées, donner un coup de main, faire de nouvelles rencontres...

N'hésitez pas à franchir les portes du Relais Accueil Proximité.

Accueil et information : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h (excepté le vendredi -17h et le matin pendant les vacances scolaires).

* Détails de tous les ateliers dans la plaquette de présentation du RAP et sur notre site internet.

Relais Accueil Proximité

Manoir de la Renaudière, 7 rue Sophie Trébuchet

44670 PETIT AUVERNE

Téléphone : 02.40.55.59.32

Mail : rap.relais-accueil-proximite@orange.fr

Site : <http://www.rap-relais-accueil-proximite.fr/>





CLIC du Pays de Châteaubriant

Vous avez plus de 60 ans ?

Vous habitez sur le Pays de Châteaubriant ?

Vous avez besoin d'informations ?

d'un accompagnement ?

Ayez le réflexe CLIC !

Le CLIC a pour mission :

➤ De vous écouter :

- pour formuler ensemble vos attentes et vos besoins,
- pour vous informer sur les différents services et professionnels à votre disposition,
- pour vous orienter vers les partenaires pouvant répondre à vos demandes,
- pour vous présenter les aides que vous pouvez solliciter...

➤ De vous accompagner :

- pour examiner votre situation et évaluer vos besoins,
- pour coordonner l'action des professionnels,
- pour mettre en place une réponse adaptée à votre situation et en assurer le suivi (maintien à domicile, soins, hébergement, aides financières, etc).

Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique du Pays de Châteaubriant
19 Grande Rue - 44110 CHATEAUBRIANT

Tél. 02 28 04 05 85 – Fax. 02.28.04.05.86 – Mail : clicdupaysdechateaubriant@wanadoo.fr

Accueil : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9H à 12H / le mercredi de 9h à 13H.

Don du Sang

EFS Pays de Loire

Dates des collectes :

- Erbray : salle des forges : Mercredi 18 février 2015 de 16h00 à 19h30
Mardi 07 juillet 2015 de 16h00 à 19h30
Vendredi 30 octobre 2015 de 16h00 à 19h30

- Saint Julien de Vouvantes : Salle Culturelle : Mercredi 22 avril 2015 de 16h00 à 19h30
Mercredi 02 septembre de 16h00 à 19h30

- Petit Auverné à la salle de la mairie : Mercredi 30 janvier 2015 de 16h30 à 19h30



Le service de soins infirmiers (SSIAD)



Le SSIAD, géré par l'association de maintien à domicile (AMD) intervient auprès :

- * des personnes adultes de 60 ans ou plus, malades ou dépendantes
- * des personnes adultes de moins 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques

Il assure, sur prescription médicale, des soins infirmiers et d'hygiène a domicile, aux personnes atteintes par une diminution de leurs capacités physiques et / ou psychiques

Des soins de qualité

Le service fonctionne sous la responsabilité d'une infirmière coordinatrice, aidés par une infirmière adjointes et d'une secrétaire

Les soins sont assurés par des aides soignants diplômés (soins d'hygiène et de confort, aide au lever ou au coucher, surveillance cutanée, prévention d'escarres..).

Les soins infirmiers, techniques (injection, pansements...), sont assurés par les infirmiers libéraux.



Le SSIAD s'inscrit dans une démarche permanente de qualité (surveillance quotidienne, dossiers de soins, travail en collaboration avec les autres professionnels intervenant au domicile, besoins du patient analysés à la mission et réévalués tout au long de la prise en charge)

La demande d'admission peut se faire par le médecin traitant, la famille, l'infirmier libéral, le CLIC, le service hospitalier, le service d'aide a domicile.

Les soins sont pris en charge a 100% par les caisses d'assurance maladie sans aucune avance de frais.

L'admission se fait sur prescription médicale.

L'association

Une commission de soutien aux aidants fonctionne depuis plusieurs années au sein de l'association. Elle a proposé en 2014, deux animations pour l'ensemble des patients (organisation d'un loto, visite du parc du Plessis a Saint Aubin des Châteaux...)

Et des animations individuelles demandées par les patients (visite d'une exposition de peintures, ateliers détente, jeux de mémoire, visite des forges de la Hunaudière)

N'hésitez pas a prendre contact pour des renseignements

Contact : SSIAD

35 rue de Bel air
44520 Moisdon la rivière

Tel : 02.40.07.59.91



Abreuvements directs en rivière

L'accès direct du bétail aux cours d'eau peut présenter des risques pour l'état sanitaire des animaux : germes, parasitisme, baisse de la production.

Il entraîne également une altération de la qualité de l'eau et une dégradation du lit des ruisseaux et rivières.



IL en découle que l'abreuvement direct dans le cours d'eau sera interdit :

- à partir de 2017 pour le bassin versant de l'Oudon (la Nymphé)
- à partir de 2015 pour le bassin versant du Don (la Gravelle)

Pour ce dernier (à échéance immédiate), les exploitations agricoles peuvent bénéficier d'une participation financière à hauteur de 80 % plafonnée à 600 €ht.

Les matériels ou équipements concernés sont : les pompes à museaux, les bacs, les tuyaux d'acheminement...

Pour plus de renseignements :

contacter Olivier GUINDON, Technicien rivière

au 02.40.79.51.47 ou olivier.guindon@syndicatdudon.fr



Savoir vivre

Nous avons trouvé dans nos stations de traitement des eaux usées, des déchets qui n'ont pas lieu d'être, tels que des lingettes et autres déchets non dégradables... Pour leur bon fonctionnement ainsi que dans l'intérêt de tous les habitants de la Commune, il serait bon de veiller à ce que ces types de détritiques soient mis dans les conteneurs prévus à cet effet.

Déjection canines

Notre village est trop beau pour être sale. Veillons à le préserver.

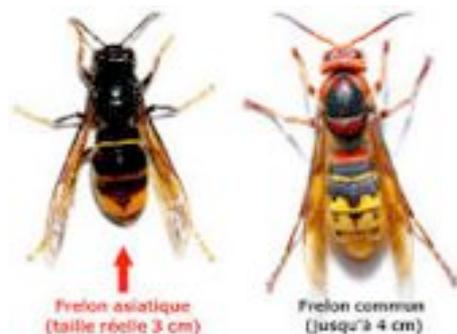


Le frelon asiatique

Le frelon asiatique a été accidentellement introduit en France il y a une dizaine d'années.

Redoutable prédateur d'abeilles, il est capable de réduire à néant une ruche en quelques jours.

Ses attaques sur la faune pollinisatrice peuvent aussi perturber les productions végétales et agir directement sur la biodiversité et les richesses naturelles.



En terme de santé publique, il présente une menace sérieuse pour les personnes sensibles en raison de sa capacité à attaquer en nombre : les nids, qui peuvent se trouver n'importe où, comptent une quantité importante

d'individus.

Ce mode d'agression particulièrement violent induit que l'exposition aux risques est nettement plus importante qu'avec le frelon européen.

L'espèce a été officiellement recensée fin 2008 en Vendée.

Depuis, la colonisation est rapide et tous les départements de la Région sont concernés.

En 2013, 822 nids ont été recensés en Loire-Atlantique.

Une ligne téléphonique dédiée a été ouverte à la FDGDON44 (*Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de Loire Atlantique*) pour tous signalements ou demandes de renseignements : 02 40 36 87 79



Horaires d'ouverture des déchetteries

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Châteaubriant	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	14h-17h	9h-12h 14h-17h
Petit Auverné	14h-17h	fermé	9h-12h	fermé	14h-17h	14h-18h
Soudan	fermé	fermé	14h-17h	fermé	fermé	9h-12h

Du 30 mars au 26 octobre, les horaires de fermeture sont décalés à 19h en semaine (au lieu de 17h)

Renseignements complémentaires au 0 800 00 16 32



Les services facultatifs SPANC

Service Public d'Assainissement Non Collectif

DISPOSITIF FACULTATIF D'ACCOMPAGNEMENT FINANCIER POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION

1 : Pour qui et pourquoi ?

- Pour les particuliers afin de les accompagner dans la réalisation de leurs travaux de remise aux normes de leur installation d'assainissement autonome reconnue non conforme.
- Public éligible : propriétaires occupants dont les revenus n'excèdent par les plafonds des ressources retenus par l'ANAH.
- Ce fonds d'intervention permet de déclencher, notamment, l'aide à la réhabilitation d'assainissement non collectif du Conseil Général dans les conditions fixées par son règlement d'intervention.
- Aide de la Communauté de Communes : 1 000 €
- Aide du Conseil Général : 10 % du montant TTC des travaux.



2 : Comment ?

Conditions d'obtention de l'aide :

- Demande de l'aide avant le commencement des travaux,
- Accord de l'aide avant le commencement des travaux,
- Travaux réalisés par des professionnels du bâtiment et des travaux publics,
- Travaux finis dans un délai d'un an, à compter de la décision d'octroi de la subvention d'assainissement,
- Paiement de la subvention sur présentation de factures des travaux correspondant aux travaux présentés lors de la demande,
- Certificat de conformité de l'assainissement délivré par le SPANC,
- Date de construction du logement supérieure à 10 ans,
- Montant minimal des travaux : 3 000 € TTC, montant maximal : 15 000 € TTC

Plafond des ressources annuelles applicables à partir du 1^{er} septembre 2014 :

Nombre de personnes composant le ménage	Ménages aux ressources très modestes (€)	Ménages aux ressources modestes (€)
1	14 245	18 262
2	20 833	26 708
3	25 056	32 119
4	29 271	37 525
5	33 504	42 952
Par personne supplémentaire	+ 4 222	+ 5 410



SERVICE FACULTATIF POUR UNE ETUDE DE SOL

1 : Pour qui et pourquoi ?

- Pour les propriétaires d'une maison équipée d'un d'assainissement autonome dont le contrôle de diagnostic préconise qu'ils doivent effectuer des travaux afin de changer ou améliorer leur assainissement autonome.
- Les propriétaires devront faire réaliser une étude de sol et de filière par un cabinet d'étude afin de connaître le système d'assainissement le mieux adapté aux caractéristiques du terrain et du logement.

Pour cela, la Communauté de Communes a lancé une consultation auprès de bureaux d'études afin de faire bénéficier l'utilisateur d'un tarif préférentiel (250 € ht)



2 : Comment ?

- Il suffit d'appeler la communauté de Communes du Castelbriantais qui prendra les coordonnées de l'utilisateur afin de lui envoyer, par courrier ou par mail, un formulaire de commande et d'engagement de demande d'étude de sol et de filière.

- Dès réception de ce formulaire dûment complété et signé, la Communauté de Communes s'occupera de le transférer au Bureau d'études concerné.

Le prestataire prendra alors contact avec le demandeur pour un rendez-vous.

Il établira un ou deux projets de faisabilité en fonction des caractéristiques du logement (nombre de pièces principales, nombre d'habitants...) et du terrain (pente...)

Une fois la prestation terminée, la Communauté de Communes facturera le service au moyen d'un titre de recette sur la base de la facture établie par le prestataire.

SERVICE FACULTATIF POUR UNE VIDANGE

1 : Pour qui et pourquoi ?

- Pour les propriétaires d'une maison équipée d'un d'assainissement autonome qui a régulièrement besoin d'être vidangé.

- Pour cela, la Communauté de Communes a lancé une consultation auprès d'une entreprise de vidange afin de faire bénéficier l'utilisateur d'un tarif préférentiel (ex : 130 € ht pour une cuve allant jusqu'à 3000 litres)

2 : Comment ?

- Il suffit d'appeler la communauté de Communes du Castelbriantais qui prendra les coordonnées de l'utilisateur afin de lui envoyer, par courrier ou par mail, un formulaire de commande et d'engagement de demande de vidange.

- Dès réception de ce formulaire dûment complété et signé, la Communauté de Communes s'occupera de le transférer au prestataire concerné.

Le prestataire prendra alors contact avec le demandeur pour convenir de la date et heure de son passage.

Une fois la prestation terminée, la Communauté de Communes facturera le service au moyen d'un titre de recette sur la base de la facture établie par le prestataire.

Un groupe de travail vient d'être constitué afin de mettre en place cette aide. Également un élu référent au SPANC par commune a été désigné (se renseigner à la Mairie).



Transport

Lignes Lila 80 à 84, un aller/retour par jour pour rejoindre Châteaubriant.



A compter du 5 janvier 2015, cinq lignes viennent enrichir le réseau Lila sur le territoire de la communauté de communes du Castelbriantais. Proposant un aller/retour par jour, les lignes 80 à 84 permettent de relier les communes concernées au centre ville de Châteaubriant, et répondent aux besoins des habitants pour leurs trajets domicile-travail, ou autres activités.

Lignes proposées et points d'arrêt

- * Ligne 80 : Ruffigné – Saint-Aubin-des-Châteaux – Châteaubriant Gare
- * Ligne 81 : Fercé – Soulvache – Rougé – Châteaubriant Gare
- * Ligne 82 : Noyal/Brutz – Villepot – Soudan – Châteaubriant Gare
- * **Ligne 83 : Juigné-Des-Moutiers – La Chapelle-Glain – Saint-Julien-de-Vouvantes – Châteaubriant Gare**
- * Ligne 84 : Grand Auverné – Petit Auverné – Erbray – Châteaubriant Gare

- Lila à la demande

Pour 2 €40, bénéficiez d'un service de transport de proximité qui permet de réaliser des déplacements ponctuels.

- Lila scolaire

Un service de transport départemental qui permet chaque jour à 56 000 élèves de rallier leur domicile à leur établissement scolaire.

- Lila covoiturage

Un service gratuit qui permet de faciliter le covoiturage pour aller travailler, étudier, partir en week-end...

Plus d'informations sur <http://covoiturage.loire-atlantique.fr/>

- Point d'info Lila mobilités

Renseignez-vous sur toutes les solutions de transport de votre secteur et les aides financières à la mobilité.

10 rue d'Ancenis - Bâtiment B

CS 20129

44144 Châteaubriant

Numéro vert 0 800 880 893

Pour tout savoir sur les horaires, itinéraires, offres d'abonnement, l'info trafic Lila ...

<http://lila.loire-atlantique.fr/>

Facebook.com/reseaulila

Twitter @ReseauLila



LA MICHE JUIGNEENNE
Boulangerie - Pâtisserie Epicerie
M et Mme LATREUILLE
6 rue d'Anjou
44670 Juigné-des-Moutiers
Portable : 07 82 16 36 00
Fixe : 02 40 07 66 79
lamichejuigneene@orange.fr



**TRAVAUX PUBLICS
CARRIÈRES
BÉTON
PRÊT À L'EMPLOI**
Tél. : 02 40 55 50 01
Fax : 02 40 55 59 74
Siège social
SAS Hervé - route d'Ancenis
44670 Juigné-les-Moutiers

À vos côtés pour construire



LB AGRI
Thierry LEGRAIS
La Teillais - 44670 JUIGNÉ-DES-MOUTIERS
tél. 06.86.57.33.09

Vente de Produits Destinés à l'Agriculture
Agrément n° PL 01226 - Collecteur Céréales n° 440628

E.T.A. Thierry LEGRAIS
La Teillais
44670 Juigné-des-Moutiers



Tél. 06.86.57.33.09

Daniel Thoby Etudes Services

DIES
9 rue de La Grée
44670 Juigné-Des-Moutiers
Tél : 02 40 55 47 63
Fax : 02 40 07 27 36
Mob : 06 43 82 86 53
E-mail : thoby.daniel@wanadoo.fr
Web : www.alvinoxest.com

Assistance au suivi de chantiers
Montage de dossiers techniques ou réglementaires
Préparation des cahiers de sondage
Relevés de cotes sur sites
Réalisation de plans sur AutoCAD, et plans Isométriques
COPREND Ravoirage Niveau 2



THIERRY Stanilas
Le Haut Breil
44670 JUIGNÉ-LES-MOUTIERS

Port. 06 70 29 85 80
Tél/Fax 02 40 28 48 43

ETS TRAVAUX PUBLICS
Terrassement, assainissement...

N° Siret : 490 039 495 000 10 - APE 7732 Z



Stéphanie Guénard
votre conseillère de mode à domicile
Elora by GF
06.45.97.11.65
s_guenard@orange.fr
Boutique en ligne : www.elorabygf.fr

VD Group

Aux Folies De Pili
Services Couture Et Déco

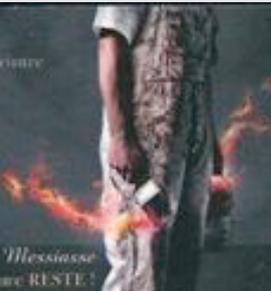


Mme Sotoca Pilar
16 rue de la mairie
44670 Juigné les Moutiers
Tel : 02 40 07 85 56
auxfoliesdepili@hotmail.fr

Messiasse Yves
Auto entrepreneur Artisan peintre
yves.messiasse@laposte.net

06 79 09 04 58
02 40 28 78 39
17 rue d'ancenis
44670 JUIGNÉ LES
MOUTIERS

Avec M. Messiasse
Le temps passe, la peinture RESTE!



Patrice STEPHAN
Rue du Lavoir
44670 Juigné des Moutiers

**Charpente
Menuiserie
Escalier**



